Entente sectorielle sur la forêt

BILAN ET REDDITION DE COMPTE FINALE 2019-2022

MANDATAIRE

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

DÉCEMBRE 2022

Table des matières

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ENTENTE 3
Les objectifs spécifiques 3
INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 3
Contribution des MRC en service 4
Contribution de l'Agence forestière de la Montérégie en service 5
Financement de projets et bilan des réalisations 5
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION RÉALISÉE À L'HIVER 2022 7
Démarche de concertation ayant mené vers une entente sectorielle 7
Faits saillants selon les objectifs spécifiques de l'entente 7
Forces et faiblesses 9
Diffusion des projets 9
ANNEXE 1 10
Annexe 2 13
Annexe 3 16

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ENTENTE

Soutenir la réalisation d'initiatives et d'activités visant à favoriser l'aménagement durable du territoire forestier et la mise en valeur de la ressource forestière.

Les objectifs spécifiques

- Maintenir la mobilisation des acteurs en lien avec le milieu forestier dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement de la région;
- Favoriser la complémentarité territoriale en vue de soutenir des actions cohérentes et structurantes en lien avec la forêt sur le territoire de la Montérégie, y compris en milieux urbain et agricole;
- Mettre en oeuvre une planification stratégique régionale issue d'une démarche de mise en commun des enjeux régionaux, sectoriels et territoriaux de développement du secteur forestier;
- Soutenir la mise en oeuvre de projets mobilisateurs qui répondent à des enjeux communs de développement du secteur forestier selon les trois axes identifiés à la planification stratégique : environnement, économique et social territorial;
- Par le biais de la présente entente, les PARTIES conviennent de mettre en commun leur expertise et leurs ressources afin de réaliser les objectifs de celle-ci.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Le tableau suivant présente le bilan des revenus et des dépenses dans le cadre de l'entente pour chacune des années ainsi que les prévisions de départ qui ont été entérinées par le comité de gestion du 30 avril 2020. De plus, une somme de 3 278$ a été reçue pour financer les activités associées aux journées de réflexion présentant le bilan de cette entente. Le coût total de ces journées de réflexion s'est élevé à 15 682$.

Revenus et dépenses 1 décembre 2022	ENTENTE SECTORIELLE										
	2019-2020 Prévision	2019-2020 Réel	2020-2021 Prévision	2020-2021 Réel	2021-2022 Prévision	2021-2022 Réel	1er avril au 31 décembre 2022	2019-2022 Prévisions	2019-2022 Réel	Cumul/prév	Résiduel en décembre 2022
REVENUS											
Fonds MAPAQ	60 000	-	-	60 000	-	-		60 000	60 000	100%	-
Fonds MAMH	200 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000	-	600 000	600 000	100%	-
Fonds PADF	253 572	-	193 334	446 906	-	-		446 906	446 906	100%	-
Intérêts				142		683	2 079	-	2 904	0%	2 904
Entente sectorielle Concertation						3 278		3 278	3 278		-
Total des Revenus	**513 572**	**-**	**393 334**	**907 048**	**200 000**	**203 961**	**2 079**	**1 110 184**	**1 113 088**	**100%**	**2 904**
Montant reporté en 2021-2022 (excédant 19-20 et 20-21)						217 733	337 041				
Grand total des Revenus						**421 694**	**339 120**				
DÉPENSES								*			
Dépenses projets *	497 422	-	373 203	652 892	190 000	68 971	326 166	1 048 221	1 048 029	100%	192
Frais de gestion	16 150	16 150	20 131	20 131	10 000	-	10 000	46 281	46 281	100%	-
Frais pour journée de réflexion	-	-	-	-	-	15 682	-	15 682	15 682		-
Grand total des Dépenses	**513 572**	**16 150**	**393 334**	**673 023**	**200 000**	**84 653**	**336 166**	**1 110 184**	**1 109 992**	**100%**	**192**
Excédant des revenus sur les charges	**-**	**(16 150)**	**-**	**234 025**	**-**	**337 041**	**2 954**	**-**	**3 096**		**3 096**
						à reporter en 22-23					

Au total, 1 048 029$ ont été investis dans la réalisation de projets. Il était prévu d'investir au départ 1 060 625$. L'écart correspond entre autres à la libération des sommes prévues pour le projet CQEEE portant sur les espèces exotiques envahissantes forestières. Ce projet n'a pu être réalisé. Une partie des sommes libérées a été consacrée aux journées de réflexion (12 403$) ayant eu lieu au printemps dernier et dans le cadre du projet portant sur l'adaptation des pratiques forestières face aux changements climatiques de l'Agence forestière de la Montérégie (27 496$). Concernant les frais de gestion, ils correspondent aux prévisions.

Des intérêts se sont accumulés au fil des années pour une somme totale de 2 094$. De plus, une somme résiduelle de 192$ a été libérée par un promoteur, le centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec (CRAAQ) pour son projet portant sur l'agroforesterie. La somme résiduelle s'élève donc à 3 096$. Il est prévu de l'investir dans le projet déposé dans le cadre de l'entente sectorielle de Concertation portant sur les espèces exotiques envahissantes. Cette décision a été entérinée par le comité de gestion du 9 décembre 2022, no résolution 042 -1222.

Le prochain tableau présente les investissements selon les différents partenaires financiers pour la réalisation des projets dans le cadre de la présente entente.

Investissements dans les projets au cours de l'entente

	MFFP	MAPAQ	FARR	Total
Appel de projets	155 274 $	- $	267 026 $	422 300 $
Plan d'action concerté	278 352 $	57 000 $	290 378 $	625 729 $
TOTAL	**433 625 $**	**57 000 $**	**557 404 $**	**1 048 029 $**
Prévision	433 625 $	57 000 $	570 000 $	1 060 625 $
Écart*	- $	- $	12 596 $	12 596 $

* Somme résiduelle du projet du CQEEE investi dans le journée de réflexion (12 403$) et résiduelle 192$ du projet du CRAAQ

Contribution des MRC en service

Les contributions des MRC correspondent au temps consacré à la participation aux différents comités de l'entente (comité de gestion, de suivi et d'analyse pour l'appel de projets). Vous trouverez à l'annexe 1, les présences des membres représentant les MRC ainsi que la Table de concertation régionale de la Montérégie aux différents comités. Au total 17 comités de suivi, 9 comités de gestion et un comité d'analyse dans le cadre de l'appel de projets ont eu lieu au cours de cette entente. Les taux horaires retenus sont ceux provenant de l'entente sectorielle de développement de l'Économie et de la Main-d'œuvre en Montérégie qui sont de 100$/heure pour la direction et 65$/heure pour les autres ressources. Le tableau suivant présente les sommes évaluées pour chacune des MRC pour la durée de l'entente. Le montant prévu pour la contribution en service des MRC était de 45 000$.

Partenaire	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Année 2021-2022	TOTAL
MRC	7 385,00 $	14 067,50 $	29 065,00 $	50 517,50 $

MRC	Temps (heures)	TOTAL $*
MRC Acton	62,00	4 625,00 $
MRC Beauharnois-Salaberry	23,25	2 325,00 $
MRC Brome-Missisquoi	60,25	4 660,00 $
MRC La Haute-Yamaska	35,25	3 017,50 $
MRC La Vallée-du-Richelieu	23,25	2 325,00 $
MRC Le Haut-Richelieu	23,25	2 325,00 $
MRC Le Haut-Saint-Laurent	70,25	5 570,00 $
MRC Les Jardins-de-Napierville	20,75	2 075,00 $
MRC Les Maskoutains	10,00	1 000,00 $
MRC Marguerite-D'Youville	78,75	5 932,50 $
MRC Pierre-De Saurel	14,50	1 450,00 $
Roussillon	20,25	2 025,00 $
Rouville	38,75	3 407,50 $
Vaudreuil-Soulanges	27,00	2 157,50 $
Agglomération de Longueuil	30,00	2 020,00 $
TCRM	76,75	5 602,50 $
TOTAL	614,3	50 517,50 $

MRC ayant participé aux comité de suivi et de gestion

*Basé sur les compilations des heures pour la participation aux différents comités selon le taux de 65$/heure pour le comité de suivi et d'analyse et 100$/heure pour le comité de gestion

Contribution de l'Agence forestière de la Montérégie en service

La contribution de l'Agence correspond au temps consacré aux différents suivis auprès de son conseil d'administration et des suivis budgétaires, aux frais reliés à la vérification comptable, aux versements de l'aide aux promoteurs ainsi que les démarches pour la prolongation de l'entente jusqu'au 31 décembre 2022. Le montant prévu pour la contribution en service de l'Agence était de 15 000$. Vous trouverez à l'annexe 2 le détail.

Partenaires	Année 2019-2020	Année 2020-2021	Année 2021-2022	TOTAL
AFM	5 030,00 $	5 450,00 $	5 895,00 $	16 375,00 $

Financement de projets et bilan des réalisations

Globalement 1 048 029$ ont été investis dans le financement des projets ce qui représente 95% des sommes injectées dans l'entente par le biais du financement provenant des partenaires qui sont le MAPAQ, le MAMH et le MFFP.

Le tableau suivant présente les investissements pour chacun des projets réalisés grâce à l'entente sectorielle.

	No projet	titre	axe	coût	investissement	
PLAN D'ACTION CONCERTÉ	EN_F_CNC-01	MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	ENVIRONNEMENT	103 858 $	64 300 $	
	EN_F_CQEEE-02	GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES PRÉSENTES EN MONTÉRÉGIE	ENVIRONNEMENT	53 685 $	- $	annulé
	EN_F_IRBV-03-01 et EN_F_CRAAQ-03-02	OUTILS DE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGROFORESTERIE ADAPTÉE À L'AGRICULTURE DE LA MONTÉRÉGIE	SOCIAL ET TERRITORIAL	277 171 $	160 508 $	
	EN_F_AFSQ-04	SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUX BIENFAITS ET RÔLE DE LA FORÊT	SOCIAL ET TERRITORIAL	102 957 $	77 278 $	
	EN_F_PPAQ-05	ÉVALUATION RÉGIONALE DU POTENTIEL ACÉRICOLE	ÉCONOMIQUE	19 500 $	14 000 $	
	EN_F_SPFSQ-06	AMÉLIORATION DES ACTIVITÉS DE RÉCOLTE ET DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS	ÉCONOMIQUE	209 316 $	152 840 $	
	EN_F-AFM-07	ADAPTATION DES PRATIQUES FORESTIÈRES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	ENVIRONNEMENT	134 157 $	96 758 $	
	EN_F-AFM-08	SENSIBILISATION DES INTERVENANTS MUNICIPAUX ET DES PROPRIÉTAIRES AUX BIENFAITS DE LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS	SOCIAL ET TERRITORIAL	83 335 $	60 045 $	
			SOUS_TOTAL	**983 979 $**	**625 729 $**	
APPEL DE PROJETS	EN_F-AFM-09	Inventaire des intervenants économiques de la filière bois de la Montérégie	ECONOMIQUE	62 170 $	45 270 $	
	EN_F_ForêtSanté-10	Restauration de l'habitat du chêne blanc et production de semis	ENVIRONNEMENT	10 586 $	5 293 $	
	EN_F-CDRN-11	Suivi et contrôle des EEE forestières dans la MRC Acton	ENVIRONNEMENT	70 963 $	48 281 $	
	EN_F-UQAM-12	Guide pour la diversité des forêts de la Montérégie	ENVIRONNEMENT	31 408 $	23 308 $	
	EN_F-Ambioterra-13	CORRIDORS VERTS ET LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN MONTÉRÉGIE OUEST	ENVIRONNEMENT	86 584 $	53 667 $	
	EN_F-CNMSH-14	Deux collines, une vallée	ENVIRONNEMENT	35 384 $	17 750 $	
	EN_F-SCABRIC-15	Favoriser la biodiversité agricole du bassin de la Saint-Régis	ENVIRONNEMENT	35 617 $	16 080 $	
	EN_F-MRCBM-16	Stratégie régionale de conservation, de connectivité et de mise en valeur des écosystèmes forestiers de Brome-Missisquoi	ENVIRONNEMENT	126 490 $	57 000 $	
	EN_F-CREM-17	Mise en œuvre de plans d'Action pour le contrôle d'espèces exotiques envahissantes dans les habitats essentiels de la CMM	ENVIRONNEMENT	97 925 $	30 000 $	
	EN_F-SETHY-18	Projet de connectivité et de conservation des milieux naturels prioritaires dans un contexte de changements climatiques	ENVIRONNEMENT	61 300 $	39 112 $	
	EN_F-COOPBE-19	Renforcement des capacités des acteurs de la filière forestière locale (Frelighsburg et région) et commercialisation en circuit court d'un bois de qualité issu d'une foresterie durable et socialement acceptable	ECONOMIQUE	294 511 $	86 540 $	
			SOUS_TOTAL	**912 937 $**	**422 300 $**	
			TOTAL	**1 896 916 $**	**1 048 029 $**	

Les faits saillants et les principaux livrables réalisés pour chacun des projets sont présentés à l'annexe 3. Les promoteurs ont déposé lors de la reddition de compte finale un rapport présentant l'état des livrables ainsi que la demande de versement finale accompagné des bilans des revenus et dépenses.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'ENTENTE RÉALISÉE À L'HIVER 2022

Démarche de concertation ayant mené vers une entente sectorielle

L'entente sectorielle sur le développement de la forêt a vu le jour à la suite d'une démarche de concertation de l'ensemble des acteurs impliqués en lien avec le milieu forestier. Des discussions intervenues en septembre 2018 entre l'Agence forestière de la Montérégie et la MRC Brome-Missisquoi ont fait ressortir qu'il existe de multiples programmes d'aide qui touchent de près ou de loin le milieu forestier (PADF, PAMVFP, FARR, FDT, autres). Cependant, les projets financés par ces programmes, à la suite des appels de projets, tendent à être assez disparates et à ne pas nécessairement répondre aux enjeux régionaux prioritaires.

Dans le contexte de la reconduction du PADF 2018-2021, il est apparu qu'il serait judicieux d'amorcer une réflexion, avec les acteurs en lien avec la protection et la mise en valeur des forêts, sur la manière de mettre en place des projets concertés, voire structurants, qui permettraient de répondre aux nombreux défis que présente le développement durable du milieu forestier de la Montérégie. Dès le 21 septembre 2018, l'AFM a organisé une première rencontre exploratoire avec les différents acteurs régionaux touchés par le milieu forestier.

Lors de cette rencontre, il a été convenu de poursuivre la démarche de concertation des acteurs régionaux et que celle-ci se fasse en abordant les problématiques de la forêt et les enjeux régionaux qui y sont liés. Cette démarche de concertation a mené à la mise en place d'une entente sectorielle sur la forêt.

Faits saillants selon les objectifs spécifiques de l'entente

Pour bien évaluer les différents aspects de l'entente, un bilan des faits saillants ainsi que les forces et faiblesses de l'entente sont présentés dans les sections suivantes. Vous trouverez à l'annexe 1 le détail des résultats de l'évaluation selon les critères et indicateurs retenus ainsi que la liste des projets financés dans le cadre de l'entente.

<u>Maintien de la mobilisation des acteurs en lien avec le milieu forestier</u>

- Plus de la majorité (23/43; 53%) des organismes (acteurs) sont impliqués dans la réalisation de projets);
- Mobilisation importante des acteurs en lien avec le milieu forestier selon leurs participations aux différentes rencontres de concertations.

<u>Favoriser la complémentarité territoriale</u>

- Majorité des projets financés sont à portée régionale où l'ensemble des MRC ainsi que l'Agglomération de Longueuil sont touchés (10/19 projets);

- Plus du tiers des projets se déroulent tant en zone agricole qu'en zone urbaine;

Mise en œuvre de la planification stratégique régionale issue d'une démarche de mise en commun des enjeux régionaux

- 95 % des investissements dans le cadre de l'entente ont été dirigés vers le financement de projets;
- Mise en œuvre de la planification stratégique par la réalisation de 9 projets issus du plan d'action pour un montant total 638 325$;
- 60 % des investissements ont été dirigés vers la réalisation de projets issus du plan d'actions (638 325 $);
- 41 % des sommes ont été investies dans des projets associés à des actions terrain (437 348 $) Exemples : Amélioration des activités de récolte (SPFSQ), adaptation des pratiques aux changements climatiques (AFM), Suivi et contrôle des EEE forestier dans la MRC Acton (CDRN);
- 27 % des sommes ont été investies dans des projets associés au développement d'outils
  (284 621 $) Exemples : Évaluation potentiel acéricole (PPAQ), guide pour la diversité de forêts de la Montérégie (UQÀM);
- 19 % des sommes ont été investies dans des projets associés à l'acquisition de connaissances et la concertation (203 967 $) Exemples : Facteurs de succès ou échec des brises-vent et des bandes riveraines en Montérégie (IRBV), Suivi régional de certaines espèces forestières en situation précaire (CNC);
- 13 % des sommes ont été investies dans des projets de sensibilisation, de diffusion et de formation (134 690 $). Exemples : Sensibilisation du grand public aux bienfaits et rôle de la forêt (AFSQ).

Soutien pour la mise en œuvre de projets mobilisateurs en lien avec les enjeux communs de développement du secteur forestier

- 63 % de l'ensemble des projets financés sont associés à des enjeux environnementaux;
- 21 % des projets financés sont associés à des enjeux économiques;
- 16 % des projets financés sont associés à des enjeux sociaux et territoriaux;
- 40 % des investissements ont été dirigés vers la réalisation de projets issus de l'appel de projets (422 300 $) pour soutenir 11 projets;
- L'entente génère près de 2 millions de dollars en projet (coût total des projets incluant la contribution des promoteurs et des autres partenaires)

Participation des partenaires à la réalisation des objectifs de l'entente

- Participation importante des partenaires par leur participation active aux différents comités de l'entente (comité de suivi, de gestion, d'évaluation et d'analyse lors de l'appel de projets)
- Contribution réelle des MRC et de l'AFM difficile à évaluer selon les balises de l'entente

Forces et faiblesses

Forces	Faiblesses
Meilleure connaissance des bienfaits de la mise en valeur de la forêt par tous les acteurs du milieu	Manque de balises pour l'évaluation de la contribution des MRC et de l'AFM
Mobilisation des acteurs de la région qui pourra se poursuivre dans une deuxième phase	Peu de projets financés associés aux enjeux social, territorial et économique
Démarche régionale de concertation permettant de répondre aux problématiques communes pour l'ensemble du territoire forestier	Peu de projets associés à la sensibilisation, la diffusion et la formation (13% des investissements)
Diversité de projets structurants pour la région, pouvant faire école au sein du milieu et pouvant être bonifié dans un renouvellement éventuel	Peu d'activités visant l'aménagement durable des forêts
Démarche permettant d'aborder d'autres programmes et sujets associés à la forêt	

Diffusion des projets

Dans le cadre de la réalisation du projet de l'Association forestière du Sud du Québec, il est prévu de produire un microsite internet permettant la diffusion des vidéos sur la forêt de la région réalisée ainsi que l'ensemble des projets réalisés dans le cadre de l'entente. Une courte présentation du site a été présentée aux membres du comité de travail lors de la rencontre du 20 janvier dernier et des commentaires et recommandations ont été émis.

Le site permettra d'accueillir un résumé de chacun des projets avec les coordonnées des représentants responsables de leur réalisation. Les rapports pourront y être déposés en s'assurant de ne pas inclure de l'information nominative.

ANNEXE 1

PRÉSENCES COMITÉS DE SUIVI		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
Organisme	**Personnes membres**	**23 janvier 2020**	**3 mars 2020**	**21 mai 2020**	**9 juin 2020**	**17 septembre 2020**	**6 octobre 2020**	**29 janvier 2021**	**15 février 2021**	**11 mai 2021**	**1 juin 2021**	**5 octobre 2021**	**11 novembre 2021**	**16 février 2022**	**26 mai 2022**	**28 juin 2022**	**2 septembre 2022**	**21 septembre 2022**		
Aménagistes des MRC de la Montérégie																			Nb.d'heure	$ (Taux 65$/h)
MRC Acton	Serge Dupont	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	45,0	2 925,00
MRC Brome-Missisquoi (jusqu'en mai 2022)	Francis Dorion	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0					31,0	2 015,00
MRC La Haute-Yamaska (depuis mai 2022)	Simon Lajeunesse														1	1	1	1	14,5	942,50
MRC Le Haut-Saint-Laurent	Alexandre Racicot	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	2	1	1	1	1	45,0	2 925,00
MRC Marguerite-D'Youville	François Lestage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	47,5	3 087,50
Rouville	Francis Provencher	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	15,5	1 007,50
Vaudreuil-Soulanges	Guy-Lin Beaudoin	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	15,5	1 007,50
Agglomération de Longueuil (jusqu'en août 2020)	Normand William	1	1	0	0														7,0	455,00
Agglomération de Longueuil (sept.2020 à mai 2022)	Christine Provost					1	1	1	1	1	1	0	0	0	0				14,5	942,50
Agglomération de Longueuil (depuis juin 2022)	Kessy Charbonneau															0	1	1	6,5	422,50
TCRM (jusqu'en Mai 2021)	Anne-Marie Granger-Godbout	1	0	1	1	1	1	1	1										18,5	1 202,50
TCRM (depuis juin 2021)	Maxime Breault									1	0	1	1	1	1	1	1	2	27,0	1 755,00
Ministères																				
MFFP	Nicolas Vachon	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0		18 687,50 $
MFFP	Jean-Philippe Détolle	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1		0	0		
MFFP	Marc-Antoine Renaud	1	1	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0		
MFFP	Eric Jaccard	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1		
MAMH	Marie-Eve Perreault	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
MAPAQ	Évelyne Vouligny	1	0	1		1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
MAPAQ	Brigitte Sansoucy																			
Mandataire																				
AFM	Claudine Lajeunesse	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
TOTAL PARTICIPANTS		**9**	**8**	**7**	**4**	**9**	**9**	**9**	**6**	**9**	**7**	**7**	**6**	**9**	**8**	**7**	**9**	**9**		
TOTAL ORGANISMES																				
Personnels MRC et TCRM seulement		7	7	5	5	6	7	7	6	7	5	5	4	6	6	5	7	7	102	
Durée des rencontres (heures)		3	2	1,5	1,5	1,5	2	1,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1	1	2	4	2	2,5	30,5	
Lecture et préparation (1heure)		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17	
	TOTAL	1 820,00 $	1 365,00 $	812,50 $	812,50 $	975,00 $	1 365,00 $	1 137,50 $	585,00 $	1 137,50 $	812,50 $	812,50 $	520,00 $	780,00 $	1 170,00 $	1 625,00 $	1 365,00 $	1 592,50 $	18 687,50 $	
Taux horaire basé sur le taux établi dans le cadre de l'entente sectorielle de développement de l'Économie et de la Main-d'oeuvre en Montérégie	Direction 100$/heure Autres ressources 65$/heure																			

PRÉSENCES COMITÉS DE GESTION		1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Organisme	**Personnes membres**	**30 avril 2020**	**4 juin 2020**	**13 octobre 2020**	**22 juin 2021**	**13 décembre 2021**	**31 janvier 2022**	**8 mars 2022**	**5 juillet 2022**	**7 octobre 2022**		
Directeurs généraux des MRC de la Montérégie											Nb.d'heure	$ (Taux 100$/h)
MRC Acton	Serge Dupont	1	1	0	1	1	0	0	0	0	8	800,00 $
MRC Acton	Chantal Lavigne	0	0	1	0	0	1	1	1	1	9	900,00 $
MRC Beauharnois-Salaberry	Linda Phaneuf	1	0	0	0	0	0	0	0	1	5	500,00 $
MRC Beauharnois-Salaberry	Marc- André Gagnon	0	1	1	1	1	1	1	1	0	18,25	1 825,00 $
MRC Brome-Missisquoi	Robert Desmarais	1	1	1	1	1	1	1	1	0	21,25	2 125,00 $
MRC La Haute-Yamaska	Johanne Gaouette	1	1	1	0	1	1	1	1	1	20,75	2 075,00 $
MRC La Vallée-du-Richelieu	Evelyne D'Avignon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	23,25	2 325,00 $
MRC Le Haut-Richelieu	Joane Saulnier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	23,25	2 325,00 $
MRC Le Haut-Saint-Laurent	Alexandre Racicot	1	1	1	1	0	0	0	1	0	13	1 300,00 $
MRC Le Haut-Saint-Laurent	Pierre Caza	0	0	0	0	1	1	0	0	1	8,25	825,00 $
MRC Les Jardins-de-Napierville	Rémi Raymond	1	1	1	0	1	1	1	1	1	20,75	2 075,00 $
MRC Les Maskoutains	André Charron	1	0	1	0	1	0	0	1	1	10	1 000,00 $
MRC Marguerite-D'Youville	François Lestage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	23,25	2 325,00 $
MRC Pierre-De Saurel	Denis Boisvert	1	1	1	0	0	1	1	1	1	14,5	1 450,00 $
Roussillon	Gilles Marcoux	0	1	1	1	1	1	1	1	1	20,25	2 025,00 $
Rouville	Anne-Marie Dion	1	1	1	1	1	1	1	1	1	23,25	2 400,00 $
Vaudreuil-Soulanges	Guy-lin Beaudoin	1	1	1	0	0	1	1	0	1	11,5	1 150,00 $
Agglomération de Longueuil	Thérèse Sainte-Marie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	- $
Agglomération de Longueuil	Kessy Charbonneau	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	200,00 $
TCRM	Thierry Larrivée	1	1	0	1	1	1	1	0	0	16,25	1 625,00 $
TCRM	Maxime Breault	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	500,00 $
TCRM	Mira Thiboutot Rioux					0	0	0	0	1	2	200,00 $
												29 750,00 $
Ministères												
MFFP	Jean-Philippe Détolle	1	1	1	1	0	1	1	0	1		
MFFP	Marc-Antoine Renaud	1	1	0	0	1	0	0	1	0		
MAMH	Yannick Gignac	0	0	1	1	1	0	1	1	1		
MAMH	Claudine Beaudoin	1	0	0	0	0	0	0	0	0		
Personnels MRC et TCRM seulement	Marie-Eve Perreault	1	1	0	0	0	1	0	0	1		
MAPAQ	Brigitte Sansoucy	1	1	0	0	0	0	0	0	0		
MAPAQ	Marylène Chiasson					1	0	0	0	0		
MAPAQ	Évelyne Vouligny					0	0	0	1	0		
MAPAQ	Réjean Prince	0		1	0	0	1	1	0	1		
Mandataire												- $
AFM	Claudine Lajeunesse	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
AFM	Denis Beaulieu	1	1	0	0							
TOTAL PARTICIPANTS		**21**	**20**	**18**	**13**	**17**	**18**	**17**	**18**	**21**		
TOTAL ORGANISMES												
MRC et TCRM SEULEMENT		14	14	14	10	13	14	13	14	16		
Durée des rencontres (heures)		2	1,5	1	1,5	1,5	1,5	1	2	1		
Lecture et préparation		1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	TOTAL	4 200 $	3 500 $	2 800 $	2 500 $	3 250 $	3 500 $	2 600 $	4 200 $	3 200 $		29 750 $
Taux horaire basé sur le taux établi dans le cadre de l'entente sectorielle de développement de l'Économie et de la Main-d'oeuvre en Montérégie	Direction 100$/heure Autres ressources 65$/heure											

PRÉSENCES COMITÉ ANALYSE APPEL DE PROJETS

Organisme	Personnes membres	1ER OCTOBRE 2020			
Aménagistes des MRC de la Montérégie			Heures	$(Taux 65$/h)	
MRC Brome-Missisquoi (jusqu'en mai 2022)	Francis Dorion	1		8	520,00 $
MRC Le Haut-Saint-Laurent	Alexandre Racicot	1		8	520,00 $
MRC Marguerite-D'Youville	François Lestage	1		8	520,00 $
TCRM (jusqu'en Mai 2021)	Anne-Marie Granger-Godbout	1		8	520,00 $
Ministères					
MFFP	Nicolas Vachon	1			
Mandataire					
AFM	Claudine Lajeunesse				
TOTAL PARTICIPANTS		**5**			
TOTAL ORGANISMES					

MRC et TCRM		4
Durée des rencontres (heures)		4
Préparation et lecture des projets		4
Taux horaire basé sur le taux établi dans le cadre de l'entente sectorielle de développement de l'Économie et de la Main-d'oeuvre en Montérégie	Direction 100$/heure Autres ressources 65$/heure	2 080 $

Annexe 2

FORMULAIRE - CONTRIBUTION EN SERVICE - Agence forestière de la Montérégie

Année : 2019-2020

Nom des participants	Activités	Date	Contribution en $*
Steve Breton	Rencontre des promoteurs	13 mai 2019	200,00 $
Marianne Cusson	omoteurs et temps de préparation	13 mai 2019	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Participation au comité régional	5 juin 2019	280,00 $
Claudine Lajeunesse	Deuxième rencontre de travail avec les promoteurs et	27 juin 2019	450,00 $
Claudine Lajeunesse	and comité et préparation Projet	25 juillet 2019	1 050,00 $
Marianne Cusson	n de la rencontre(montage PTT)	25 juillet 2019	900,00 $
Steve Breton	n au grand comité et préparation	25 juillet 2019	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Participation comité régional	22 août 2019	280,00 $
Claudine Lajeunesse	Décision du conseil d'administration pour la désignation de l'AFM comme	17 octobre 2019	700,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA de l'AFM	12 décembre 2019	140,00 $
Claudine Lajeunesse	Nomination d'un représentant AFM au comité de gestion et	17 février 2020	280,00 $
Claudine Lajeunesse	Présentation de l'entente au Président de l'AFM, signature et transmission	mars 2020	350,00 $
		TOTAL	**5 030,00 $**

Année : 2020-2021
Nom : AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

Nom des participants	Activités	Date	Contribution en $*
Denis Beaulieu	Participation au comité de gestion _ administrateur de	30-04-2020	225,00 $
Denis Beaulieu	Participation au comité de gestion _ administrateur de	04-06-2020	225,00 $
Denis Beaulieu	Participation au comité de gestion _ administrateur de	13-10-2020	225,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	15-05-2020	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	30-06-2020	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	8-10-2020	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	10-12-2020	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	04-02-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	24-03-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Préparation des documents pour versement de l'aide et signature des ententes - projets	été 2020	700,00 $
Claudine Lajeunesse	Préparation des documents pour versement de l'aide et signature des ententes - projets	automne 2020	875,00 $
Marianne Cusson	Rédaction du communiqué et corrections	30-10-2020	400,00 $
Claudine Lajeunesse	Diffusion du communiqué	3-11-2020	200,00 $
Sonia Bessette	Paiements pour le premier versement des projets provenant	été 2020	500,00 $
Sonia Bessette	Paiements pour le premier versement des projets provenant	automne 2020	600,00 $
Sonia Bessette et Claudine Lajeunesse	ation pour vérification comptable		300,00 $
		TOTAL	**5 450,00 $**

2021-2022

Nom : AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

Nom des participants	Activités	Date	Contribution en $*
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	29-04-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	09-06-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	02-09-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	14-10-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	10-12-2021	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	11-02-2022	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	08-04-2022	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	11-05-2022	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	15 -06-2022	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA et budget AFM	8-09-2022	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Suivi du dossier de l'entente aux CA reddition de compte	08-12-2022	200,00 $
Claudine Lajeunesse	Préparation et présentation aux élus évaluation de l'entente	7 et 14 janvier 2022	650,00 $
Claudine Lajeunesse	démarche et préparation résolution pour entériner la prolongation de l'entente	hiver 2022	650,00 $
Claudine Lajeunesse	Préparation et envoi addenda pour prolongation de l'entente jusqu'au 1er novembre	hiver 2022	455,00 $
Claudine Lajeunesse	ation pour vérification comptable	printemps 2022	325,00 $
Nadia Pearce	Paiements pour le deuxième ou dernier versement	été 2022	280,00 $
Nadia Pearce	Paiements pour le premier versement des projets provenant de l'appel de projets	automne 2022	600,00 $
Nadia Pearce et Claudine Lajeunesse	Suivi et bilan comptable	automne 2022	735,00 $
		TOTAL	**5 895,00 $**

Annexe 3

Projets agroforestiers

No projet : EN_F_ IRBV-03-01

Sujet : Déterminer les facteurs de succès et d'échec des brise-vent et des bandes riveraines de la Montérégie

Promoteur : Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)

Faits saillants :
L'inclusion intentionnelle d'arbres et d'arbustes en système agricole l'agroforesterie comporte des bienfaits tels que la protection des cultures et des sols, la favorisation de la biodiversité et la bonification esthétique des paysages. Or, bien que la présence de l'arbre soit centrale à l'obtention de ces bienfaits, la compréhension des différents facteurs influençant leur établissement en milieu agricole est encore limitée. Nous avons mis en relation la survie et la taille d'arbres plantés en haies agroforestières avec 23 facteurs abiotiques, biotiques, structurels et techniques en réalisant un échantillonnage intensif sur 78 haies dispersées partout en Montérégie.

Nos résultats indiquent que l'établissement des arbres varie principalement selon le site de plantation, avec un excellent taux de survie moyen à 86,4%. En modélisant le taux de survie des arbres de jeunes haies en fonction des facteurs analysés, nous avons relevé une corrélation négative entre la survie des arbres et le pH du sol, ainsi que des différences de taux de survie selon l'année de plantation. La modélisation de la taille des dix espèces d'arbres les plus fréquentes révèle des corrélations entre la taille des arbres et les conditions édpahiques pré- et post-plantation, l'abondance de la végétation spontanée, ainsi que le type de haie et sa structure. Afin de favoriser un bon succès d'établissement des arbres en haies agroforestières, nous concluons qu'il est important de bien sélectionner les espèces à implanter en fonction des conditions édaphiques, de préparer le sol avant la plantation, et
de prévoir un espacement su-sant entre les arbres afn de favoriser une meilleure croissance
à long terme.

No projet : EN_F_ CRAAQ-03-03

Sujet : Outils de développement d'une agroforesterie adaptée à l'agriculture de la Montérégie : Guide et Fiche technique (modèle d'affaires)

Promoteur : Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Faits saillants :
Guide d'aménagement de Systèmes Agroforestiers
Un contenu des principaux paramètres à connaître pour l'établissement et l'entretien de haies (brise-vent, brise-odeur et bande riveraine) et de systèmes agroforestiers intercalaires (rangs d'arbres ou d'arbustes largement espacés installés dans la culture) a été réalisé.
Le guide décrit également les principaux services écosystémiques rendus par les systèmes. La réalisation a été assurée par une équipe de rédacteurs chevronnés et par le CRAAQ, en collaboration avec le Comité agroforesterie du CRAAQ.

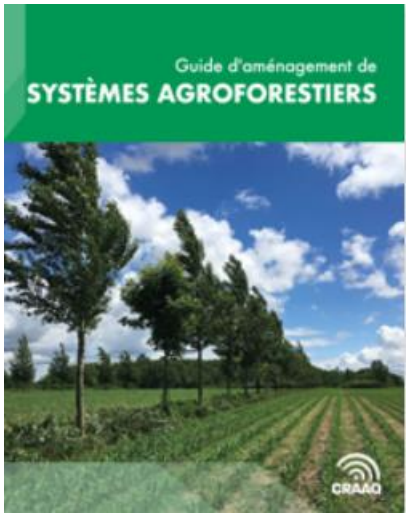

Les retombées et le livrable de ce projet visent assurer l'application des bonnes techniques d'établissement de systèmes agroforestiers par la disponibilité d'un guide unique – « Guide d'aménagement de systèmes agroforestiers » – pour 4 différents systèmes (haies brise-vent et bandes riveraines, agroforestier intercalaire, sylvopastoral).

MODÈLE D'AFFAIRES EN AGROFORESTERIE : Impact économique de l'aménagement de systèmes agroforestiers en sols organiques
L'objectif général été de documenter un modèle d'affaires permettant l'intégration d'arbres et d'arbustes dans le territoire agricole dynamique et d'en créer une fiche d'information : rapport de projet et une fiche synthèse.
La réalisation a été assurée par un groupe d'experts ayant des connaissances complémentaires en agroforesterie, compensation carbone et aspects économiques, en partenariat avec la Chaire de recherche industrielle CRSNG en conservation et en restauration des sols organiques cultivés et en collaboration avec le Comité agroforesterie du CRAAQ.

Projets développement d'outils et de connaissances

No projet : EN_F_ CNC-01

Sujet : Maintien de la biodiversité dans le contexte des changements climatiques

Promoteur : Conservation Nature Canada (CNC)

Faits saillants :
Dans le cadre du projet, CNC a élaboré une formation de cinq modules ainsi qu'un module d'introduction en lien avec la conservation et la foresterie. Les premiers modules soit l'introduction, les outils de conservation et la connectivité écologique ont été développés et partagés. Ils étaient adressés aux conseillers forestiers, aux techniciens forestiers, syndicats et agences. Les modules étaient d'environ 1h15, incluant une période de questions et de discussion avec les conseillers.

Un travail colossal a été réalisé de concert avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec et l'Agence forestières de la Montérégie pour réaliser des fiches sur les espèces et habitats sensibles à intégrer aux PAF bonifiés. Le projet a été intégré dans le projet pilot initié par le MFFP. CNC a donc collaboré à l'élaboration des fiches avec ces partenaires. La nature des livrables prévue à ce projet a donc été modifiée. En effet, plutôt que d'insérer un document de plusieurs pages supplémentaires, il a été convenu de réaliser des fiches.

Au total 10 nouvelles personnes, dont 3 en Montérégie ont consentie à devenir des Alliés de la biodiversité et vont donc participer à la collecte de données pour l'outil Biodiversité Québec anciennement nommé l'Observatoire de la biodiversité et agir comme ambassadeur des questions de biodiversité dans leur milieu.

Les premières étapes du projet de l'observatoire de la biodiversité, soit la recherche d'outils existants en continuation avec le travail de Victor Cameron (voir rapport 2020-2021), la consultation des partenaires pour comprendre les besoins et la création de l'architecture de l'outil qui devrait se terminer en juin. La programmation commencera cet été. Nous sommes sûrs que les propriétaires seront heureux de bénéficier d'un outil facile d'utilisation qui leur permettra de se localiser et d'identifier les espèces précaires présentes sur leur lot boisé. Cet outil va grandement aider les propriétaires à faire le saut vers des plans d'aménagement forestiers bonifiés qui demandent une bonne connaissance de leur terre. Les données colligées vont servir à alimenter les nombreuses bases de données telles que la base du CDPNQ, Ebird, Carapace, Inaturalist, Ibutterfly, etc. Pour les habitués de ces bases de données, la saisie sera beaucoup plus simple, car réunie à un seul endroit.

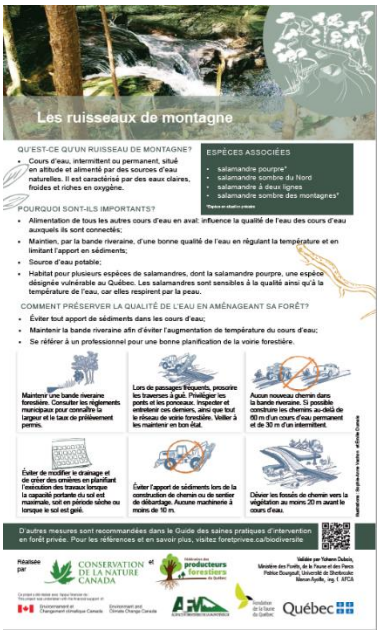

No projet : EN_F_ PPAQ-05

Sujet : Évaluation régionale du potentiel acéricole

Promoteur : Projet des producteurs et productrice acéricoles

Faits saillants :

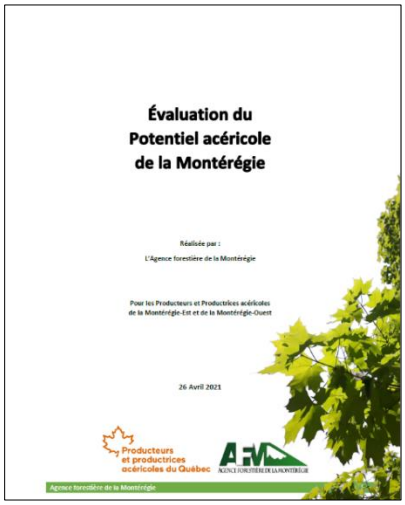

Le secteur de l'exploitation acéricole occasionne un apport économique important pour la région, même si elle ne compte que 8% des entreprises acéricole du Québec. La valeur des produits de l'érable vendus en 2018 en Montérégie s'élevait à 36,6 millions de dollars. Par conséquent, si le territoire régional offrait un important potentiel de développement, il pourrait se révéler intéressant de l'exploiter. C'est pour connaître le potentiel acéricole existant sur le territoire de la Montérégie que les Producteurs et Productrices acéricoles du Québec(PPAQ), en janvier 2020, ont demandé à l'Agence forestière de réaliser cette évaluation. Grâce à son expertise sur la forêt montérégienne, l'Agence a proposé une série de livrables répondant aux besoins de la PPAQ.
Le rapport présente un portrait du potentiel acéricole des peuplements forestiers de la région, incluant les caractéristiques des peuplements à potentiel acéricole, une estimation des peuplements avec un potentiel immédiat ou futur (peuplements en développement) ainsi que ceux qui paraissent propices à la réalisation de travaux d'aménagent forestier. En plus de l'information présentée dans ce rapport, une base de données géomatique a été produite, contenant un ensemble de données relatives au potentiel acéricole pour chacun des peuplements forestiers de la Montérégie, ainsi qu'un ensemble de cartes.

L'analyse indique qu'une superficie de 105 842 hectares, soit près du tiers du couvert forestier régional, est constituée de peuplements avec un potentiel acéricole immédiat. Ces derniers contiendraient un peu plus de 21 millions d'entailles potentielles, alors qu'en 2019, seulement 3,2 millions d'entailles participaient aux contingents des Producteurs et Productrices acéricoles du Québec.

No projet : EN_F_ UQAM-12

Sujet : Guide pour la diversité des forêts de la MOntérégie

Promoteur : Université UQAM

Faits saillants :

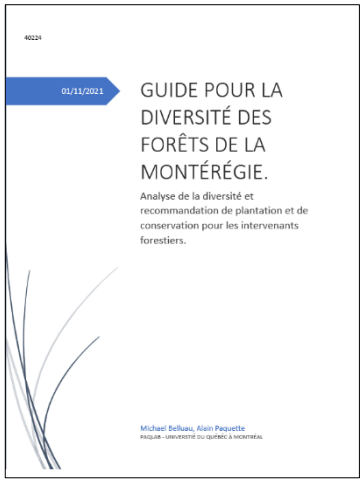
40224

01/11/2021

GUIDE POUR LA DIVERSITÉ DES FORÊTS DE LA MONTÉRÉGIE.

Analyse de la diversité et recommandation de plantation et de conservation pour les intervenants forestiers.

Michael Belluau, Alain Paquette
PAQUAB - UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

La diversité des forêts contribue à leur résistance et à leur résilience face aux changements climatiques. La diversité forestière est souhaitable tant en termes de composition en espèces d'arbres qu'en termes de structure de la forêt. La notion de diversité fonctionnelle, développée par notre équipe, considère beaucoup plus que le nombre d'espèces d'arbres qui composent la forêt. Elle permet de regrouper les espèces d'arbres et d'arbustes semblables du point de vue fonctionnel, sur la base de plusieurs caractéristiques affectant leur croissance, leur forme ou leur tolérance à différents stress, en une dizaine de groupes fonctionnels. La diversité fonctionnelle d'un peuplement augmente avec le nombre groupes fonctionnels qui y sont représentés. Ainsi, la notion de diversité fonctionnelle d'une forêt intègre de l'information sur le nombre d'espèces réellement différentes et risquant de réagir différemment à un stress donné en plus de la variabilité de la structure verticale de la forêt. Le maintien et l'ajout d'espèces fonctionnellement différentes, n'exploitant pas également ou pas les mêmes ressources, permet d'optimiser l'utilisation des ressources de la forêt et de favoriser sa productivité tout en offrant une meilleure protection contre les changements climatiques et les invasions d'espèces exotiques. Une forêt diversifiée assure sa stabilité de la même façon qu'un portefeuille diversifié assure la stabilité des investissements.

Ce projet vise à outiller les intervenants forestiers pour qu'ils intègrent la diversité forestière à l'ensemble de leurs décisions sylvicoles et à les aider à améliorer la diversité des lots boisés avec lesquels ils travailleront, notamment dans le choix des essences à planter ou favoriser lors de travaux sylvicoles pour maximiser la résilience des forêts de Montérégie. L'augmentation de la résistance et de la résilience des forêts contribuera au maintien de la richesse, des ressources économiques et des emplois liés à l'exploitation forestière.

No projet : EN_F_ AFM-07

Sujet : Adaptation des pratiques forestières face aux changements climatiques

Promoteur : Agence forestière de la Montérégie (AFM)

Faits saillants :

La sécheresse est l'un des impacts des changements climatiques le plus susceptibles d'engendrer un stress important aux écosystèmes forestiers de la Montérégie et de modifier la composition même de la communauté forestière. Le monde forestier doit donc s'ajuster et nos interventions sylvicoles doivent impérativement s'adapter à ces nouvelles réalités. Dans ce contexte, l'enrichissement de la diversité des peuplements forestiers semble être une avenue intéressante ayant la capacité de limiter la vulnérabilité des écosystèmes forestiers.

C'est dans cette perspective que l'Agence forestière de la Montérégie, par le biais de l'Entente sectorielle sur la forêt, a réalisé de 2019 à 2022, deux projets :

1. Des travaux forestiers favorisant la diversité et la résilience. Ces essais terrain d'enrichissement ont comme objectif de favoriser la diversité et la résilience des forêts par l'introduction d'essences feuillues présentes de façon marginale en Montérégie mais ayant des caractéristiques physiologiques permettant de croire qu'elles sont mieux adaptées aux changements climatiques anticipés. Des microsites de

plantations expérimentales nous permettront d'observer l'évolution de certaines essences et de déceler celles qui seront les plus aptes à faire partie de notre paysage forestier pour les décennies à venir.

Sommaire de l'enrichissement de feuillus tous les projets			
	Nombre d'hectare	Nombre d'arbre mis en terre	Municipalité
	0,5	750	Sutton
	0,6	1100	Sainte-Barbe
	1	400	Brigham
	1	600	Dunham
	2	1200	Saint Jacques-le-Mineur
	2	950	Sainte-Hélène-de-Bagot
	1	1000	Bedford
Total	8,1	6000	

2. La création du guide « Guide pour l'adaptation des forêts montérégiennes aux changements climatiques » visant à sensibiliser les professionnels de la forêt et à leur offrir des pistes pour faciliter leur travail d'adaptation de la forêt.

No projet : EN_F_ AFM-09

Sujet : Inventaire des intervenants économiques de la filière bois de la Montérégie

Promoteur : Agence forestière de la Montérégie (AFM)

Faits saillants :
Afin d'atteindre les objectifs et de circonscrire les pistes d'action, la démarche a été planifiée et conçue en fonction de deux approches : 1) la réalisation d'un sondage téléphonique auprès de représentants des entreprises de première, deuxième et troisième transformation du bois en Montérégie; 2) la création d'une page Web pour en supporter le répertoire. Tel qu'exigé, le projet a débuté au début du mois de janvier 2021 et a été complété à la fin du mois de juin de la même année.

Les entretiens téléphoniques individuelles ont été menés dans le but d'inventorier et de documenter les sujets suivants par l'entremise d'un sondage :

- Les entreprises participantes;
- Les offres de produits et services;
- La main d'œuvre;
- Les projets des entreprises et des investissements;
- D'autres besoins spécifiques à la filière du bois.
-

À partir des résultats du sondage, la page Web a été réalisée dans le but de faciliter l'identification des entreprises de cette industrie, d'en faciliter le maillage et de mettre en valeur les ressources diversifiées de la forêt privée. En conformité avec l'entente sectorielle, la disponibilité de la page Web a donc été limitée aux membres qui peuvent y

souscrire, tels que les transformateurs de bois ainsi que les représentants d'organisations de la région montérégienne qui travaillent en étroite collaboration avec ce secteur.

Le 24 février 2021, un communiqué de presse, transmis à de nombreux intervenants de la filière, a fait état du lancement de projet de conception du répertoire des entreprises de transformation du bois en Montérégie. Le 7 mars 2021, un article du journal La Voix de l'Est rapportait cet évènement[1].

Le répertoire Web a été mise en service en août 2021 sur le site Web de l'AFM sur sa page d'accueil[2.]

No projet : EN_F_ MRCBM-16

Sujet : Stratégie régionale de conservation, de connectivité et de mise en valeur des écosystèmes forestiers de Brome-Missisquoi

Promoteur : MRC Brome-Missisquoi

Faits saillants :

La stratégie régionale sur la conservation, la connectivité et la mise en valeur des écosystèmes forestiers est un projet qui se réalise en parallèle au Plan régional des milieux naturels (PRMN) afin d'intégrer des milieux naturels au sens large du terme (écosystème forestier, faune, flore, conservation). La stratégie permettra à la MRC et aux diverses parties prenantes d'établir un réseau d'écosystèmes forestiers interconnectés et plus résilient aux changements climatiques et ainsi, assurer la cohérence territoriale dans les choix de conservation, d'occupation et de développement.

La stratégie comprend un volet consultatif visant à prendre en compte les préoccupations des diverses parties prenantes concernées par le projet Les activités réalisées par la MRC sont présentées dans le tableau suivant :

Un portrait des écosystèmes forestiers de la MRC ainsi que des pistes d'action, une stratégie de déploiement et des moyens de mise en œuvre ont été réalisés et identifiés.

MRC BROME-MISSISQUOI

Stratégie régionale sur la conservation, la connectivité et la mise en valeur des écosystèmes forestiers

Territoire de la MRC Brome-Missisquoi

Réalisé en collaboration avec Corridor Appalachien et Nature-Action Québec
2022

Activités	Période	Participants
Sondage pour les résidents de Brome-Missisquoi sur le portrait et les enjeux du territoire en lien avec la conservation des milieux naturels.	Mai 2021	350 répondants
Atelier 1 des acteurs des milieux forestiers, environnementaux, municipaux, économiques et agricoles sur le portrait et les enjeux du territoire.	2 juin 2021	88 participants
Sondage pour les résidents de Brome-Missisquoi sur l'accessibilité et la volonté de conservation des milieux naturels	Avril 2022	730 répondants
Ateliers 2 des acteurs des milieux forestiers, environnementaux, municipaux, économiques et agricoles sur le diagnostic et sur les pistes d'action associées aux orientations de conservation proposées	Juin à octobre 2022	83 participants

[1] Pierson, Olivier. (7 mars 2021) « Les transformateurs de bois veulent unir leurs efforts », *La Voix de l'Est*. https://www.lavoixdelest.ca/affaires/les-transformateurs-de-bois-veulent-unir-leurs-efforts-dc43b219799a6a7456ba045dda0459b0

[2] https://afm.qc.ca/repertoire-des-entreprises-monteregiennes-en-transformation-du-bois/

No projet : EN_F_ COOPBE-19

Sujet : Renforcement des capacités des acteurs de la filière forestière locale (Frelighsburg et région) et commercialisation en circuit court d'un bois de qualité issu d'une foresterie durable et socialement acceptable

Promoteur : Coopérative de Bois d'Exception – Frelighsburg

Faits saillants :
Malgré les multiples contraintes liées à la pandémie de COVID qui ont à plusieurs reprises bousculé les activités prévues, le présent projet a permis à la Coopérative Bois d'exception (CBE) de consolider sa mission.

Le projet de la CBE est innovateur à plusieurs égards :

• par la technologie de séchage qui a été retenue et qui est inexistante dans la région;

• par son côté rassembleur autour d'un projet collectif, qui souhaite valoriser les métiers liés à la foresterie durable et mettre en confiance les propriétaires dans leurs efforts d'aménagement de leurs boisés;

• par sa stratégie de commercialisation en circuit court sous un label écoresponsable qui répond aux besoins des artisans locaux et régionaux. Enfin, par son effort pour rassurer la communauté dans cette démarche collective de mieux prendre soin des forêts sur son territoire.

À ce titre, le projet de foresterie que nous sommes à développer sur notre territoire peut s'avérer reproductible et par conséquent bénéfique pour d'autres communautés dans d'autres régions où la filière forestière rencontre des enjeux similaires.

De fait, la Coopérative de Bois d'Exception :

• a accru substantiellement son membership au cours des 2 dernières années, passant de 8 membres en 2020 à 24 en 2021 puis à 35 en date du 31 octobre 2022 (31 propriétaires de boisés et 4 artisans);

• a recruté et formé une personne responsable des activités de classement-qualité, séchage, gestion de l'inventaire et commercialisation (poste permanent à 20 heures/semaine);

• a recruté et formé une équipe de 5 personnes disponibles pour aider aux activités de sciage, classement, manutention, séchage et commercialisation du bois;

• a récemment acquis un séchoir sous vide de technologie innovante qu'elle a installé dans ses infrastructures collectives et qui sera mis en marche en début novembre;

• a réussi à s'approvisionner en bois de qualité auprès de ses membres producteurs forestiers au cours des deux années du projet, ce qui lui permet maintenant de lancer ses activités de commercialisation;

• a initié ses opérations de gestion d'inventaire et d'organisation de la mise en marché du bois qui suivra dans les prochains mois;

• s'est entourée de partenaires solides dont ses membres, le Réseau foresterie Frelighsburg et région, la municipalité de Frelighsburg, l'Agence forestière Montérégie, la MRC Brome-Missisquoi et son CLD, l'AFSQ, des équipes de recherches du milieu universitaire, des partenaires financiers du réseau d'économie sociale et solidaire.

Projets de sensibilisation et d'actions terrain

No projet : EN_F_ AFSQ-04

Sujet : Sensibilisation du grand public aux bienfaits et rôle de la forêt

Promoteur : Association forestière du Sud du Québec (AFSQ)

Faits saillants :

- ✓ Réalisation d'une première capsule vidéo (durée : 1 min. 37 sec.) visant à montrer la diversité et la beauté des forêts en Montérégie.
- ✓ Réalisation d'une seconde capsule vidéo (durée : 6 min. 07 sec.) visant à mettre en valeur l'aménagement durable du milieu forestier dans une forêt privée.
- ✓ Réalisation d'une troisième capsule vidéo (durée : 6 min. 35 sec.) visant à mettre en valeur les produits du bois et les entreprises de la région.
- ✓ Pour les 3 capsules, les versions française, sous-titrée en français et sous-titrée en anglais ont été produites afin qu'elles puissent être adaptées et diffusées dans différentes plateformes (ex. : Facebook, YouTube).
- ✓ La diffusion sera faite au printemps 2022 en même temps que la diffusion du microsite Web auprès des médias locaux et des partenaires du milieu forestier. Pour le rapport financier, l'AFSQ demande la totalité du financement accordé, mais elle s'engage à faire cette diffusion au printemps. Les vidéos sont présentement disponibles sur un lien en mode privé https://drive.google.com/drive/folders/15RXZTZJN60RfDnPV6wLPlkotEwqOipuo?usp=sharing
- ✓ L'AFSQ a rédigé les 6 articles, puis les a fait traduire en anglais. Ces deux versions ont été diffusées auprès des médias régionaux de la Montérégie. Étant donné que les contenus étaient d'intérêt pour la population, nous avons envoyé à tous les médias régionaux sur le territoire de l'AFSQ, soit une liste d'environ 200 personnes. Certains articles ont été publiés dans les médias :
  https://www.enbeauce.com/actualites/societe/415870/connaissez-vous-le-lien-entre-la-foret-et-lamedecine
  http://www.coolfm.biz/nouvelle/4734-la-gomme-de-sapin;-un-bon-traitement-pour-les-ulceres-cutanes
  https://www.enbeauce.com/actualites/affaires/404847/lagroforesterie-une-technique-agricole-alternative-etecologique
- ✓ Mélanie Bergeron a eu une entrevue à la télévision de Waterloo le 6 avril 2021.
- ✓ Puis, un montage visuel des 6 articles de la version française a été réalisé en format « carte postale ». Elles ont été imprimées, puis elles seront remises lors d'évènements lorsque les occasions se présenteront après le passage de la pandémie.
- ✓ Le microsite Web a été réalisé pour la diffusion des projets de sensibilisation et de transfert de connaissances sur le milieu forestier de la Montérégie.
- ✓ Tout comme pour les vidéos, la diffusion auprès des partenaires sera faite au même moment que le lancement des 3 capsules vidéos. L'AFSQ a réservé une partie de ce financement pour cette action. Le lien sera celui-ci : https://afsq.org/forets-monteregiennes/ Toutefois, il sera accessible à tous au moment de la diffusion.

No projet : EN_F_ SPFSQ-06

Sujet : Amélioration des activités de récolte et de mise en marché des bois

Promoteur : Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec

Faits saillants :

- ✓ Embauche durant 18 mois d'un agent de mise en marché dédié à la Montérégie ;
- ✓ Coordination du transport avec l'ajout de 5 transporteurs réguliers pour la Montérégie-Ouest
- ✓ Réalisation de plus de 110 rencontres auprès de propriétaires forestiers inactifs de 4 ha et plus avec rapport de visite questionnaires complétés.
- ✓ Formation en vente et marketing de 6 ingénieurs forestiers de la relève ;

- ✓ Diffusion à plus de 20 intervenants forestiers de la relève de formation et services de Forêt compétence pour le perfectionnement de la main-d'oeuvre
- ✓ Collaboration avec les conseillers et entrepreneurs pour trouver la meilleure usine ou diriger les volumes récoltés; contact régulier avec les entrepreneurs en récolte,
- ✓ Plus de 5 compensations financières d'allouer pour favoriser le déplacement de machinerie forestière de l'extérieur vers la Montérégie,
- ✓ Maillage entre propriétaires et conseillers/entrepreneurs pour organiser des saisons pleines pour les entrepreneurs en récolte,
- ✓ Publication de 4 publireportages dans les journaux locaux en Montérégie Est et Ouest offrant les visites-conseils et les ressources pour aménager sa forêt,
- ✓ Plus de 2000 envois postaux ciblés vers des propriétaires de boisés inactifs pour les informer des services-conseils disponibles pour la mise en valeur de leur boisé et la mise en marché de leur bois;
- ✓ Organisation de 4 formations aux propriétaires touchant l'aménagement forestier.

No projet : EN_F_ AFM-08

Sujet : Sensibilisation des intervenants municipaux et des propriétaires aux bienfaits de la mise en valeur des forêts

Promoteur : Agence forestière de la Montérégie (AFM)

Faits saillants :

- ✓ Présentation/formation sur le règlement d'abattage par Luc Dumouchel ing.f. offert à 25 aménagistes, urbanistes et autres acteurs municipaux de la Montérégie.
- ✓ Présentations dans quatre Municipalités régionales de comté (MRC) en présence des maires et mairesses des municipalités concernées. Ces présentations ont été personnalisées afin de mettre en lumière les enjeux forestiers spécifiques à leur territoire.
- ✓ 237 visites-conseils. Ces visites ont été réalisées par des conseillers forestiers accrédités par l'AFM. Ces visites-conseils ont permis d'accroître le nombre d'hectares de vocation forestière.

No projet : EN_F_ FORETSANTÉ-10

Sujet : Restauration de l'habitat du chêne blanc et production de semis

Promoteur : Forêt Santé

Faits saillants :

En premier lieu, des travaux de débroussaillage et d'abattage ont permis de favoriser la régénération naturelle du chêne blanc sur deux sites distincts (dans les MRC de Vaudreuil-Soulanges et du Haut-Saint-Laurent) où l'espèce est présente naturellement, dans le but d'augmenter la population locale et d'accélérer sa croissance.

En second lieu, afin d'avoir accès à une source substantielle de semences pour favoriser son reboisement dans la région, des chênes blancs matures ont été répertoriés sur les deux sites. Des visites ont été effectuées durant le mois de septembre, ce qui a effectivement permis de récolter des centaines de glands. Ces glands ont par la suite été plantés en contenant multicellules dans une serre et les plants ont été distribués à des groupes environnementaux locaux.

No projet : EN_F_ CDRN-11

Sujet : Suivi et contrôle des EEE forestières dans la MRC Acton

Promoteur : Corporation de développement de la Rivière Noire (CDRN)

Faits saillants :
Le nerprun bourdaine (Rhamnus frangula) est un arbuste envahissant connu pour limiter la biodiversité et la régénérescence des forêts ce qui en fait une menace sérieuse pour les écosystèmes forestiers, l'acériculture, la sylviculture et la foresterie (Martel, 2021). C'est dans ce contexte que la MRC d'Acton, qui présente une grande superficie boisée sur son territoire, mandate la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) en 2021 pour élaborer et déposer un projet de lutte contre les espèces de nerprun envahissant dans le cadre de l'Entente sectorielle sur la forêt 2019-2022, gérée et financée par l'Agence forestière de la Montérégie (AFM). Ce projet débute en 2021 avec la diffusion d'information sur le nerprun et l'appel à la population pour signaler la présence de cette EEE sur le territoire. À l'automne 2021, la CDRN mandate l'OBV Yamaska pour poursuivre le projet en réalisant d'abord des activités de détection et de caractérisation des colonies de nerprun dans la MRC d'Acton et les alentours. Par la suite, en 2022, ce sont des activités de soutien des propriétaires et de sensibilisation de la population aux enjeux du nerprun envahissant qui terminent le projet. Voici leur description :

1. Une formation gratuite sur l'identification et la lutte contre le nerprun envahissant.

2. Un accompagnement personnalisé des propriétaires visités en 2021.

3. L'organisation d'une corvée d'arrachage du nerprun.

4. Discussion avec des partenaires potentiels pour une suite au projet.

No projet : EN_F_ AMBIOTERRA-13

Sujet : Corridors verts et lutte aux changements climatiques en Montérégie

Promoteur : Ambioterra

Faits saillants :
Pour atteindre les objectifs de notre projet, dans un premier temps, nous avons réalisé une étude de faisabilité et un plan d'affaires pour le démarrage d'une pépinière afin de favoriser la régénération des boisés et forêts résiduelles de la Montérégie Ouest ce qui permettrait de distribuer des arbres à moindre coût aux propriétaires détenant un milieu forestier et aux intervenants du milieu forestier en favorisant les espèces floristiques indigènes de la région (notamment les essences rares comme l'érable noir et le chêne blanc). La faisabilité a été analysée et présentée en fonction des différents aspects connus d'un projet de pépinière. Ces aspects sont : la faisabilité technique ou technologique, la faisabilité géographique, la faisabilité environnementale, la faisabilité légale, la faisabilité politique et la faisabilité organisationnelle. Afin de nous conseiller dans cette étude de faisabilité, nous avons bénéficié des services-conseils du seul organisme reconnu comme expert au Québec dans l'accompagnement des pépiniéristes soit l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO).

Dans le cadre de cette étude, nous avons réalisé une trentaine d'entretiens avec les intervenants régionaux pour récolter leurs avis. Les conclusions de notre étude de faisabilité sont que le projet de pépinière est viable. Ces

livrables sont joints à ce rapport. Soulignons qu'en 2022, le projet de pépinière régional a obtenu une bourse de 12 500$ dans le cadre de la 3e édition des Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif de la Montérégie (BIEC) pour sa mise en oeuvre.

Dans un deuxième temps, nous avons mis sur pied une campagne de communication sur l'importance de maintenir le couvert forestier résiduel, la biodiversité et ralentir la fragmentation des habitats. Cette campagne comportait deux publics cibles : les intervenants politiques régionaux et municipaux et les agriculteurs. En en ce qui concerne le premier groupe de public cible, les MRC et les municipalités de la Montérégie Ouest, des outils sous plusieurs formes ont été développées pour les rejoindre: feuillets de sensibilisation, site internet, facebook, communiqués, bulletins et une tournée d'ateliers de transfert de connaissance. Ces outils permettent de tracer un portrait des menaces des milieux forestiers en Montérégie Ouest ainsi que de proposer des pistes de solutions.

No projet : EN_F_ CNMSH-15

Sujet : DEUX COLLINES, UNE VALLÉE

Promoteur : Centre de la Nature du Mont-St-Hilaire

Faits saillants :
La connectivité des milieux naturels est essentielle afin d'assurer le maintien d'une grande biodiversité. Les milieux agricoles jouent un rôle de grande importance pour assurer le déplacement des espèces entre les milieux naturels. Ce projet vise à initier, de concert avec les intervenants clés du monde agricole, une approche concertée pour la planification de l'aménagement du territoire afin de maintenir et rétablir à terme le couvert forestier et de favoriser la biodiversité en milieu agricole à Saint-Jean-Baptiste.
Grâce à la participation d'intervenants agricoles, territoriaux et environnementaux, cette démarche permet de bénéficier des connaissances et savoirs particuliers de chacun et ainsi d'unir nos forces pour un même objectif. Le projet est un jalon de plus pour affirmer qu'agriculture et nature sont des alliés.

Le projet a été mis en place en 4 grandes étapes :
1. Rencontrer les acteurs du territoire (agricole, conservation, aménagement du territoire, propriétaires, etc.)
2. Répertorier et cartographier ce qui se fait déjà (ici et ailleurs) et démontrer les retombées positives de ces initiatives
3. Identifier les opportunités de connectivité et maintien de la biodiversité du territoire
4. Développer un projet pilote

No projet : EN_F_ CREM-17

Sujet :

Promoteur : Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM)

Faits saillants :
Le CRE Montérégie a été en mesure de coordonner et d'arrimer les initiatives de contrôle des EVEE à l'échelle régionale. En effet, le projet a permis de donner naissance à un vaste réseau coordonné par le CRE Montérégie et regroupant 5 organismes en environnement (Voir tableau 1) qui agissent sur une vingtaine de milieux naturels afin de surveiller et contrôler les EVEE menaçant divers habitats essentiels à travers la Montérégie. Depuis le début du projet, 9 initiatives de contrôle ou de surveillance ont été mises de l'avant ou élaborées, permettant de restaurer ou préserver 9 milieux naturels abritant des espèces en péril figurant à la LEP. À travers ces initiatives, 22 bénévoles

ont été mobilisés afin de réaliser ces actions, et 12 sont inscrits à la liste d'appel du CRE Montérégie afin de participer aux actions futures. Un organisme s'est aussi inscrit à la liste d'appel afin d'organiser une action de contrôle sous le thème du renforcement d'équipe.
Afin d'outiller les porteurs de ce réseau, le CRE Montérégie a diffusé 7 formations touchant aux différents aspects d'un projet de contrôle allant des méthodes de contrôle et les besoins d'un projet de contrôle en passant par la mobilisation des bénévoles et le suivi des indicateurs de rendement. Ces formations seront aussi présentées au cours de l'an 2022 et 2023. Les bénévoles ayant participé au projet ont aussi été sensibilisés et formés préalablement aux actions de contrôle, notamment à l'identification des EVEE et aux bonnes pratiques à appliquer en milieu sensible et perturbé.
La priorisation des sites à placer en veille ou restaurer s'appuie sur des données récoltées sur le terrain par le Conseil Québécois des Espèces exotiques envahissantes. En prenant en compte le niveau de menace exercée par l'espèce, l'état du milieu, la facilité d'intervention et l'emplacement du site autour du Grand Montréal, le CRE Montérégie a mis de l'avant plusieurs initiatives de maintien et de restauration sur les habitats essentiels afin de maintenir les services écologiques fournis par ces derniers. En tout, des 9 milieux naturels ayant fait l'objet d'action, 7 étaient des habitats forestiers dont 3 représentaient l'habitat essentiel du Ginseng à cinq folioles, les autres étant des habitats de rainette faux-grillon.

No projet : EN_F_ SCABRIC-15

Sujet : Favoriser la biodiversité en milieux agricoles dans le bassin versant de la Saint-Régis

Promoteur :SCABRIC

Faits saillants :

- ✓ Visite des propriétés

Après la période de recrutement, débutée en 2020 mais poursuivie jusqu'à l'automne 2021, chacun des propriétaires recrutés a reçu la visite d'un ou une chargé(e) de projet de l'OBV SCABRIC. Ces visites ont eu lieu à la suite d'un rendez-vous avec le propriétaire. Celui-ci participait, la plupart du temps, à la visite de son terrain, au moins à une partie de la visite. Lors des visites, des observations ont été notées. Elles ont mené à la rédaction d'un rapport de visite qui a servi de point de départ à la rédaction des cahiers de propriétaires.
Les visites de terrain se sont échelonnées au cours de l'année 2021.

- ✓ Discussion avec les propriétaires et producteurs agricoles

Lors des visites de terrain, des entrevues avec les propriétaires ont permis de préciser leurs besoins et attentes. Ce sont ces éléments qui ont guidé le choix des recommandations contenues dans les cahiers.
Liste des 10 propriétaires visités suite au recrutement pour la production d'un cahier

- ✓ Élaboration des plans d'aménagements

Les plans d'aménagements répondant à la fois aux attentes des propriétaires et aux recommandations découlant des observations effectuées lors des visites de terrain sont inclus dans les cahiers de propriétaires, dans une section constituant un dossier technique.

- ✓ Proposition des aménagements propices

Les aménagements propices proposés sont également inclus dans les cahiers de propriétaires. Ils sont inclus dans le dossier technique du cahier.

No projet : EN_F_ SETHY-18

Sujet : Projet de connectivité et de conservation des milieux naturels prioritaires dans un contexte de changements climatiques

Promoteur : Fondation Sethy

Faits saillants :
Afin de poursuivre les efforts de conservation mis de l'avant dans le cadre du projet de connectivité, la Fondation SÉTHY a entrepris diverses activités de sensibilisation et de fidélisation dans le secteur ciblé. Nous avons ciblé plus de 30 propriétaires dans la municipalité de Roxton Pond, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton et la Ville de Granby qui sont susceptibles d'accepter une caractérisation à l'été 2021.

La Fondation SÉTHY a contacté près de 35 propriétaires afin de leur présenter le projet de connectivité, et ce individuellement. De ce nombre, 20 propriétaires ont accepté que les biologistes aillent sur le terrain pour faire une caractérisation de leur propriété.

Aussi, nous avons réalisé une rencontre sectorielle portant sur la conservation légale et les enjeux des changements climatiques et de la biodiversité. Nous avons réalisé notre première activité de rencontre sectorielle portant sur la conservation légale qui avait pour titre « Comment protéger sa terre, tout en restant propriétaire? ». Cette rencontre Zoom a été organisée par Frédérick Chir qui avait invité Louise Gratton comme experte-conférencière et nous avons eu la chance d'obtenir le témoignage d'un propriétaire privé. Plus de 20 propriétaires/partenaires étaient présents. Dans la prochaine année, nous allons tenter d'organiser des rencontres sectorielles en présentiel et en visant des secteurs prioritaires de conservation.

La Fondation SÉTHY a posté un bulletin en novembre 2020 adressé aux propriétaires ciblés, afin de les informer sur les nouvelles entourant la conservation dans la région, pour maintenir leur intérêt et mieux faire connaître les activités des différents organismes impliqués.